

Quelques projets emblématiques du Grand Paris

Sommaire

1. Des projets de développement économique

- Renouveau de La Défense
- Cœur d'Orly et réaménagement des aérogares
- Europa City
- Port Seine Métropole
- Airbus Helicopters Projet Paris Le Bourget
- Redéploiement du site libéré par PSA
- Le renouveau du Marché d'intérêt national de Rungis
- Réhabilitation du parc des expositions du Bourget
- Les Grandes Ardoines
- Tremblay en France, Aérolians

2. Des projets à dominante enseignement, recherche et l'innovation

- Paris-Saclay
- Campus Condorcet
- L'Arc de l'innovation
- Halle Freyssinet
- Campus Santé
- Cité Descartes
- Les logements étudiants

3. De grands équipements

- Tribunal de grande instance de Paris
- Hôpital Nord

4. Des projets de transports et d'aménagement

- L'intermodalité autour des gares du Grand Paris Express
- Charles de Gaulle Express
- Plateau urbain et requalification de la RN10 Trappes et La Verrière
- Le projet Eole

5. Des projets liés au sport, aux loisirs et à la culture

- Cité Médicis
- Candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- Eurodisney phase 4
- Villages Nature
- Grand Stade de Rugby
- Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers
- Nouveau Roland Garros

6. La requalification urbaine

- Les projets ORCOD
- Le nouveau PNRU

7. Les opérations d'intérêt national

- Création de CIN
- Extension ou modification d'OIN
- Création d'OIN
- Autres secteurs à enjeux

8. Un renouveau de la qualité de vie : quartiers résidentiels, quartiers mixtes, lieux de vie

- Fort d'Aubervilliers
- Evry Centre urbain
- Neuilly sur marne Maison blanche
- Les quais du Canal de l'Ourcq
- Maison internationale de séjour (MIS)
- La Tour Triangle
- Les tours DUO Paris- Rive Gauche

9. Innover dans les pratiques, les usages et les modes de consommer

- Centre de tri des Batignolles
- 104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"
- Navette ferroviaire urbaine SOGARIS-Chapelle international
- Projet Morland Mixité Capitale « Réinventer Paris »
- Data center Val d'Europe

10. Des gares du XXIème siècle

- Gare de Villejuif Institut Gustave-Roussy Ligne 15
- Gare Vitry Centre Ligne 15
- Gare Clichy-Montfermeil Ligne 16



Introduction

Donner vie au projet du Grand Paris : au-delà des modifications institutionnelles, au-delà de la mise en œuvre des politiques publiques, au-delà de la réalisation du réseau du Grand Paris Express et de la modernisation et de l'extension du réseau existant, le Grand Paris se construit chaque jour grâce au travail collectif de tous : État, collectivités locales, entreprises, associations, établissements publics locaux ou nationaux...

L'objectif de création, qu'il s'agisse de création de valeur, de création de lien social ou de création d'émotion culturelle, se réalise tous les jours sous nos yeux.

Ce document propose une illustration de ce renouveau, de cette renaissance : le Grand Paris au service de ses habitants, au service de la région Ile-de-France et de notre pays ; c'est cette œuvre collective à laquelle chacun est appelé à participer.

Jean-François CARENCO, Préfet de région d'Île-de-France, préfet de Paris

NB : Bien d'autres projets existent et se réalisent, ce document n'est en rien exhaustif, mais simplement illustratif.

1. Des projets de développement économique

Renouveau de La Défense – un nouvel opérateur



Localisation:

La Défense – Hauts-de-Seine

- 160 000 salariés, dont 67% de cadres
- 450 000 m2 de bureaux (3,5 millions de m2 de bureaux à La Défense)
- 1 400 logements
- 2006 : début du projet
- □ 1^{er} janvier 2017 : transformation de l'EPADESA et de Defacto

Grandes lignes du projet

Le projet modernisation et développement du premier quartier d'affaires européen vise à organiser la transformation urbaine du quartier d'affaires pour l'adapter aux besoins actuels des usagers et mieux l'intégrer dans son environnement avec :

- régénération des immeubles obsolètes, en s'appuyant sur des programmes de démolitionreconstruction visant à faire sortir de terre près de 150 000 m² de bureaux supplémentaires;
- construction de 300 000 m² de bureaux neufs ;
- construction de 1 400 logements neufs sur la Défense et 3 250 sur Seine Arche.
- Inauguration en septembre 2013 de la Tour Carpe Diem, 1er tour neuve livrée depuis le lancement du plan de renouveau de la Défense (les tours voisines First, CB 21 et Eqho, déjà livrées également, sont des tours anciennes restructurées).

Actualité

- La mission de mise au point du nouvel opérateur a été confiée en mai 2016 à deux chargés de mission.
- Le texte législatif nécessaire sera présenté au parlement très rapidement.

Cœur d'Orly et réaménagement des aérogares



Localisation:

Aéroport d'Orly – Val-de-Marne

- ■130 hectares
- 1 000 000 m2
- tramway T7 en service depuis le 16 novembre 2013
- 2016 premières livraisons
- □ 2020 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Aéroports de Paris et ses partenaires investissent sur le réaménagement des aérogares et le projet Cœur d'Orly qui consiste en la création d'un éco-quartier d'affaires et d'espaces de vie tertiaires, associant immeubles de bureaux, commerces, hôtels et différents services.

- 2016: rénovation et extension de la salle d'embarquement internationale d'Orly Sud (20000 m²);
- 2016/2017 : développement de l'éco-quartier Cœur d'Orly avec l'extension du pôle hôtelier et le développement du pôle commerces et services ;
- 2017: mise en service du nouveau pavillon d'honneur pour les accueils officiels;
- 2019 : ouverture du bâtiment de jonction entre les aérogares d'Orly Sud et d'Orly Ouest, principale entrée de l'aéroport accolée à la gare du Grand Paris express (bâtiment de 80 000 m², le chantier vient de démarrer);
- 2016-2020 : rénovation des infrastructures et des systèmes bagages avec mise en conformité au regard des nouvelles normes en matière de sécurité aéronautique et de sûreté.

Actualité

Avril 2016 : ouverture du premier immeuble de bureau de 17 000 m² de Cœur d'Orly.

Europa City



Source internet

Localisation:

Triangle de Gonesse – Seine-Saint -Denis

- 760 000 m² dont:
- 230 000 m2 de commerce
- 150 000 m2 de loisirs
- 110 000 m2 d'hôtellerie
- 100 000 m2 d'espaces publics
- 50 000 m2 de culture
- 20 000 m2 de restaurants
- 20 000 m2de congrès et séminaires
- 10 000 m2de parc urbain

■ 2006 : naissance du

projet

□ 2017 : début des

travaux

□ 2022 : ouverture progressive

Grandes lignes du projet

Ce projet porté par Immochan, filière immobilière du groupe Auchan, mixe un parc d'attraction, un parc aquatique, des grands magasins, une grande halle d'exposition, des salles de spectacle, des hôtels thématiques, des restaurants, etc. Il s'insère dans le projet plus large de la ZAC du Triangle de Gonesse.

Le projet prévoit 30.4 millions de visites par an (60% franciliens, 40% étrangers), 50% des visiteurs accéderont à EuropaCity par les transports collectifs et notamment par le Grand Paris Express.

Actualité

- Lors de sa séance du 18 septembre 2015, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France a validé un protocole d'objectifs, qui prévoit les différentes conditions de la cession du foncier.
- Le débat public du projet se tient du 15 mars 2016 au 30 juin 2016.

Port Seine Métropole



Source: port-seine-metropole-ouest.fr

Localisation : Achères – Yvelines

- ■400 hectares
- ■600 tonnes de granulats acheminés pour l'essentiel par la Seine
- 2018 : début des travaux (phase1)
- □ 2019 : premières livraisons

Grandes lignes du projet

Ce projet d'infrastructure portuaire multimodale : fleuve, rail et route, de nouvelle génération est conduit par Ports de Paris en concertation avec les collectivités publiques, les associations et le monde économique. Il se compose de deux parties : un premier secteur dédié à l'exploitation de granulats et exploitable à court et

moyen termes de 100 hectares situé à l'ouest de la ligne de RER qui nécessite peu d'amélioration de la desserte routière et qui servira principalement à accompagner le développement des secteurs de la construction et des travaux publics dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

La seconde partie encore à l'étude d'une superficie de 300 hectares, sera dédiée à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le Port du Havre ;

Le premier secteur fait l'objet d'une consultation du public. Le début des travaux est prévu en 2018 pour une mise à disposition des premiers équipements portuaires à partir de 2020.

Actualité

Le projet est inscrit au CPIER Vallée de la Seine pour un montant Etat-Région de 19 millions d'euros.

Airbus Helicopters – Projet Paris – Le Bourget



Localisation:

Le Bourget-Dugny-Bonneuil-en-France - Seine-Saint-Denis / Val d'Oise

■ fin 2016 livraison de ■ 18,5 hectares l'usine

Source: ville-dugny.fr

Grandes lignes du projet

Le projet Paris - Le Bourget vise à déménager le site actuel d'Airbus Helicopters à La Courneuve (93) vers le site de l'ancienne BA 104 à Dugny (93) - Bonneuil-en-France (95), à proximité des pistes de l'aéroport du Bourget, 1er aéroport d'affaires européen, afin de créer une usine plus adaptée à la fabrication de pales d'hélicoptères.

Ce transfert va s'accompagner de l'installation d'un centre de recherche d'Airbus Group (Innovation Works), afin de rapprocher ces activités des sites industriels du groupe et ainsi accélérer le développement de nouvelles technologies.

Le projet doit donc permettre à Airbus Helicopters de moderniser son outil de production de pales, avec l'objectif de conserver son leadership et l'excellence de son centre de compétences « pales » par le renforcement des capacités d'innovation, mais aussi d'être le point focal d'activités nouvelles sur le territoire de l'aéroport du Bourget autour de thématiques techniques stratégiques pour Airbus Group.

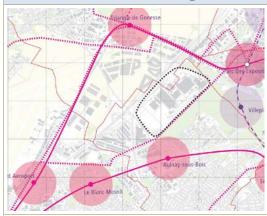
A cet égard, le projet Paris - Le Bourget va être moteur des actions mises en œuvres par le pôle de compétitivité ASTECH en faveur d'une filière aéronautique d'excellence en Ile-de-France.

Le projet permet le maintien de 730 emplois industriels en Ile-de-France, auxquels s'ajoutent 85 emplois pour le centre de recherche.

Actualité

Emménagement de la nouvelle usine début 2017.

Redéploiement du site libéré par PSA



Localisation:

Aulnay-sous-Bois - Seine-Saint-Denis

- 180 ha
- 1500 logements envisagés
- espaces industriels réservés

■ 2016 : création d'une OIN et acquisition des terrains

□ 2023 : livraison du SMI / SMR □ d'ici à 2030 : construction progressive du site

Grandes lignes du projet

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités, le groupe PSA a décidé en 2012 d'arrêter la production de véhicules sur le site situé à Aulnay-sous-Bois. Ce site s'inscrit dans la stratégie de développement s'appuyant sur le réseau du Grand Paris Express et sur la dynamique de l'axe est-ouest entre le Bourget et Roissy. Il s'agit de transformer et revitaliser un secteur dont les terrains de PSA font partie. Les orientations du projet prévoient

- la possibilité de réaliser des logements ;
- le projet ID Logistics (540 emplois à terme) est finalisé : l'ensemble des procédures administratives sont arrivées à leur terme y compris la délivrance des permis de construire modificatifs par Aulnay et Gonesse. La surface de foncier utilisée est d'environ 24 hectares ;
- l'implantation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) et d'un Site de Maintenance des Infrastructures (SMI) nord-est des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Cet équipement permettra de créer environ 350 emplois et de répondre aux fonctionnalités de maintenance et d'exploitation dès 2023 pour l'ouverture de la ligne 16 et 17 nord.

Le comité interministériel du Grand Paris du 14 octobre 2015 a acté la création d'une opération d'intérêt national (OIN) sur les terrains PSA. Cette OIN est incluse dans le contrat d'intérêt national (CIN) du « corridor aéroportuaire »

- L'enquête d'utilité publique de la ligne 17 nord s'est terminée le 31 mai 2016.
- Les permis de construire ont été attribués pour un projet conçu par ID Logistics, repris par SIGRO et qui permet de créer 540 emplois sur environ 24 hectares;
- Le contrat d'intérêt national du « corridor aéroportuaire » sera prêt mi-2016.

Réhabilitation du parc des expositions du Bourget



Localisation:

Façade ouest de la plateforme aéronautique du Bourget, Seine-Saint-Denis

- Parc des expositions : 80 000m2 pôle d'excellence aéronautique : 115 000 m2
- Programme mixte tertiaire, commerces, loisirs, hôtels : 220 000

■ Logements : 100 000 m2

■ 2010 à 2014 : études urbaines et programmatiques
□ 2016 : intégration au CIN « Corridor aéroportuaire ».

Grandes lignes du projet

Pour remettre en valeur la façade ouest de l'aéroport du Bourget le projet va :

- Recomposer le carrefour Lindberg pour améliorer les déplacements est-ouest du territoire et l'accès à la plateforme aéroportuaire du Bourget ;
- Requalifier la RN 2 et ses abords ;
- Assurer un accès fluide et agréable à la plateforme aéroportuaire depuis la gare du GPE;
- Moderniser le parc des expositions ;
- Moderniser le musée de l'air et de l'espace et l'intégrer à un pôle dynamique;
- Créer des pôles mixtes, tertiaires (au service des activités aéronautiques) / logements / hôtels / commerces;
- Préparer l'accueil du centre des médias et du village média pour les JO 2024

Actualité

- Le projet est inclus dans la feuille de route des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.
- Le contrat d'intérêt national du « corridor aéroportuaire » sera prêt mi-2016.

Le renouveau du Marché d'intérêt national de Rungis



Localisation:

Chevilly Larue - Rungis - Val-de-Marne

■ 243 hectares

■ 2016 : inauguration de la Halle au marché bio

■ 2016 : démolition des pavillons du porc □ 2018 : réouverture des pavillons du porc

Grandes lignes du projet

La Semmaris, société gestionnaire du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis et les entreprises du marché s'engagent à part égale dans un vaste plan visant à rénover et à opérer des changements du plus grand marché de produits frais au monde. Il s'agit de démolir et reconstruire les pavillons du porc pour les remplacer par des structures plus modernes, et de restructurer le secteur horticulture et décoration, d'adapter le marché aux nouveaux besoins logistiques.

En parallèle des projets d'exportation du modèle du MIN à l'international sont en cours, en particulier à Dubaï

- La loi Macron a prolongé la mission de la Semmaris jusqu'en 2050, ce qui lui permet d'entreprendre ces investissements.
- L'extension du périmètre du MIN au quartier SENIA est en cours.

Les Grandes Ardoines



Source : eparorsa

Localisation:

Vitry-sur-Seine – Val-de-Marne

- 300 hectares en bord de Seine
- 37 hectares ZAC Seine Gare Vitry
- 49 hectares ZAC Ardoines

■ 2013 : Signature du CDT Grandes Ardoines

■ 2016 : premiers permis de construire et promesses de vente (démonstrateur et 500 logements)

■ 2018/2019 : premières livraisons

Grandes lignes du projet

Le projet des Ardoines a pour ambition d'engager la mutation progressive de ce territoire industriel en première couronne parisienne pour construire la ville mixte et productive du XXIe siècle et une nouvelle centralité métropolitaine. Les activités productives – grands groupes tels Air Liquide, Sanofi, EDF, mais aussi près de 400 établissements PME-PMI, sont pérennisées et s'intègrent harmonieusement au cœur de la ville. Grâce à la reconfiguration de l'immobilier d'entreprise sous des formes plus compactes, des emprises foncières importantes sont libérées pour accueillir logements, équipements, commerces, espaces publics et de nouveaux transports en commun (le TZen 5 « Vallée de Seine », la ligne 15 du Métro du Grand Paris).

La mise en œuvre du projet s'organise en trois grands secteurs opérationnels : la Zac Seine Gare Vitry, la Zac Gare Ardoines et la partie centrale des Ardoines.

- La Zac Seine Gare Vitry, au nord, accroît sa mixité économique tout en l'ouvrant sur la ville et la Seine. La première phase opérationnelle porte sur environ 230 000 m² SDP.
- La Zac Gare Ardoines, au sud, développe un quartier tertiaire métropolitain autour du futur pôle multimodal des Ardoines. Le premier secteur aux abords de la gare, développera près de 100 000 m²
 SDP
- La partie centrale des Ardoines évolue dans le cadre d'une démarche partenariale conduite avec les grands acteurs économiques et concilie enjeux industriels, urbains et paysagers.

- Préparation des dossiers pré-opérationnels (parmi les premières livraisons sont prévus : collège, résidence sociale de 260 logements, premiers lots sur le secteur Seine Cavell);
- Le permis de construire de la gare a été déposé le 25 mars 2016.

2. Des projets à dominante enseignement, recherche et l'innovation

Paris-Saclay



Le chantier d'EDF

Localisation:

Paris Saclay - Yvelines et Essonne

- 65 000 étudiants
- 9 000 chercheurs et enseignements chercheurs
- 6 000 doctorants
- 15% de la recherche française
- Programmation sur les ZACs Quartier de l'Ecole Polytechnique et du Moulon :
- 546 000 m² d'enseignement supérieur et recherche
- 560 000 m² de développement économique
- 548 000 m² de logements familiaux et étudiants
- 86 000 m² de commerces et services

- 2013 : début des travaux EDF
- Décembre 2014 : création de l'Université Paris Saclay
- Juin 2015 : début des travaux de CentraleSupelec
- Mars 2016 : livraison EDF □ 2017 à 2021 : déménagements of
- □ 2017 à 2021 : déménagements des écoles sur le campus

Grandes lignes du projet

Le projet repose sur la structuration d'un campus scientifique, moteur d'un développement urbain et économique, avec 3 piliers principaux :

- La consolidation du volet « enseignement supérieur et recherche » avec le déménagement de nombreuses grandes écoles sur le plateau et la création de l'Université Paris Saclay sous forme d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE), regroupant 9 grandes écoles, 2 universités et 7 organismes de recherche ;
- Le renforcement du volet « attractivité économique » avec pour objectif la création d'emplois par la valorisation, via la création d'entreprises, de son potentiel de recherche et d'innovation et par l'implantation de nouvelles entreprises, françaises comme étrangères ;
- Les transports et l'aménagement au service des populations.

Parmi les implantations d'entreprises, celle d'EDF Lab (*cf. illustration*), plus grand centre industriel de recherche et développement (1 500 postes de travail) couplé au premier centre de formation professionnelle existant à l'échelle européen, représente un investissement de 400 millions d'euros pour près de 70 000 m² dédiés à la recherche, à l'innovation et à la formation.

- Ouverture du bâtiment EDF Lab paris-Saclay en mars 2016;
- Chantier Centrale-Supelec en cours.
- Ouverture de la voirie « bus à haut niveau de service » (BHNS) en mars 2016.

Campus Condorcet



Source: campus-condorcet.fr

Localisation:

Aubervilliers – Seine-Saint-Denis et Porte de la Chapelle – Paris

- 2 sites : Aubervilliers Porte de la Chapelle
- 160 000 m² +20 000 m² bâtis sur 7,4 hectares
- 18 000 étudiants, chercheurs et personnels administratifs
- 100 unités de recherche
- Avril 2015 : Validation du financement de la 1^{ère} phase lors du CIM Grand Paris
- Fin 2016 : lancement du chantier du PPP □ 2019 : livraison de la 1ère phase

Grandes lignes du projet

L'objectif est de doter les sciences humaines et sociales d'un équipement de visibilité internationale qui bénéficiera à la communauté scientifique tout entière et contribuera, en outre, à la transformation urbaine de la Plaine Saint-Denis.

Le programme comprend notamment :

- Le grand équipement documentaire sur le site d'Aubervilliers ;
- Des bâtiments pour accueillir des unités de recherche ;
- Des locaux d'enseignements ;
- Un hôtel à projet, un centre de colloque, un faculty club;
- Une maison des chercheurs et 450 logements étudiants.

Actualité

- Partenariat public privé (PPP) signé le 15 mars 2016.

L'Arc de l'Innovation de la Ville de Paris



Source internet : Le Gargo

Localisation:

Pourtour Nord-Est de Paris – Collectivités limitrophes

- 1000 entreprises déjà accueillis
- 100000 m2 lieux d'innovation créés entre 2009 et 2014
- 40 000 m2 d'hôtels d'entreprises et de pépinières. créé entre 2001 et 2014
- 2009 et 2014 : début de la démarche
- □ 2016 : Ouverture du cargo

Grandes lignes du projet

Dans l'enceinte du territoire parisien, le projet d'arc de l'innovation porté par la ville de Paris rejoint le périmètre des quartiers populaires, entre la porte Pouchet et la porte de Vanves, en suivant un arc Nord-Est, qui porte les stigmates de l'histoire industrielle et de la géographie sociale de Paris.

L'Arc de l'innovation est un réseau de sites autour de la petite ceinture qui constitue un corridor vert doublé d'une mise en réseau numérique.

Il s'agit de construire un nouveau parc immobilier plus diversifié et plus flexible (des locaux innovants, des lieux de recherche et les lieux d'enseignement, mais aussi des lieux d'hébergement et de nouvelles formes de commerce).

Actualité

- Inauguration le 17 décembre 2015

Halle Freyssinet



Localisation:

Paris 13^{ème}

- 30 000 m²
- 1 000 start-ups innovantes
- Des espaces de coworking, un fablab, un grand auditorium, de larges espaces de travail, un immense bar restaurant ouvert 24h/24...
- 2014 : début des travaux
- Décembre 2016 : livraison du bâtiment et accueil des premières start-ups

Grandes lignes du projet

Ce projet doit constituer le plus grand incubateur au monde, et accueillera 1 000 start-up innovantes, tous secteurs confondus pour faire émerger et transformer leurs projets innovants en véritables entreprises de rang mondial. Ce lieu a ainsi vocation à devenir la future locomotive de la « French Tech » et de l'entrepreneuriat numérique français. Il s'ajoutera aux 100 000 m² d'incubateurs déjà existants à Paris.

Il s'agit de la reconversion d'un bâtiment de la SNCF, conçu en 1927 par Eugène Freyssinet.

Xavier Niel finance ce projet avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

Jean-Michel Wilmotte a imaginé ce nouveau site autour d'une architecture de containers rappelant l'histoire ferroviaire du lieu pour favoriser l'échange, l'émulation, le partage.

Actualité

Ouverture en janvier 2017 du plus grand incubateur du monde.

Campus Santé



Source : perspective CAVB

Localisation:

Villejuif - Vallée scientifique de la Bièvre

- Station de métro Ligne14 et 15
- 30 hectares de Parc
- 130000m2 de programmation économique (tertiaire et Bioparc)
- 70000m2 d'extension de Gustave Roussy et de création du Pôle Universitaire Interdisciplinaire de
- 2 900 nouveaux logements diversifiés:
- 2011 : Création de la Zac
- 2015 : Approbation du dossier de réalisation, poursuite des acquisitions foncières
- □ 2016 : dépôt du permis de construire de la gare
- □ 2017-18 : premières opérations
- □ 2020 : Ligne 15

Grandes lignes du projet

L'ile de France bénéficie d'un pôle scientifique et hospitalier qui caractérise la Vallée scientifique de la Bièvre de renommée internationale : tout l'enjeu est de prendre appui sur les dynamiques liées à l'arrivée du futur métro et de la création de l'université Paris-Saclay pour construire un pôle européen majeur en santé. Le projet s'appuie sur l'implantation d'activités d'enseignement avec le tronc commun des premières années d'étude en santé sur ce secteur accueillant déjà Gustave Roussy, des pépinières d'entreprises et Bioparcs, pour consolider la dimension « cluster » au pied d'un nouveau pôle d'intermodalité. Des rapprochements entre hôpitaux, des coopérations dans les stratégies de développement économique, la construction d'équipements comme des plateformes précliniques sont à la base de ce projet fondateur.

Actualité

Un contrat d'intérêt national est validé et sera soumis à la signature début juillet 2016.

Cité Descartes



Localisation:

Noisy-le-Grand – Seine-Saint-Denis, Champs-sur-Marne - Seine-et-Marne

- 18 000 étudiants
- 123 hectares
- potentiels constructibles 400 000m2 dont 300 000m2 de bureau
- 55 000 m2 de projets tertiaires en construction

■ 2015 : une dizaine de concertations en cours

Grandes lignes du projet

La Cité Descartes est aujourd'hui un pôle incontournable de l'enseignement du Grand Paris. Cœur du Cluster Descartes, « pôle d'excellence du Grand Paris », la Cité Descartes a pour ambition de devenir un catalyseur d'innovations ainsi que le futur pôle mondial de référence de la conception, de la construction et des services de la ville durable. Elle accueille 18 établissements d'enseignement supérieur dont l'Ecole des Ponts ParisTech, l'ESIEE, l'Ecole d'Architecture, de la Ville et des Territoires. Ce secteur est amené à se développer encore en renforçant le cluster de la ville durable, parallèlement à l'offre de transport qui dessert la Cité. Deux projets tertiaires sont en cours de réalisation. Le pôle se renforce également avec la construction de l'immeuble Bienvenüe pour le pôle scientifique et technique de l'Est- Parisien, l'immeuble Descartes + qui accueillera les laboratoires de l'ENPC, l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement.

Actualité

 Les travaux sont en cours (par exemple, en avril 2016, 1ère pierre de la nouvelle chambre climatique, équipement de recherche inter-établissements)

Les logements étudiants



Localisation:

Paris, Plaine – Commune - Seine-Saint-Denis, Paris Saclay – Yvelines et Essonne, Cergy-Pontoise Val-d'Oise

- 20 000 places en résidences (plan Campus)
- 12 000 logements sur les 3 principaux sites

■ 2013-17 : plan Campus

□ 2016-20 : livraisons

Grandes lignes du projet

Les conditions d'hébergement que peut offrir le Grand Paris à ses étudiants sont des enjeux déterminants, pour la réussite de leurs études comme pour renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au moment où la mobilité internationale des étudiants s'accroît rapidement.

Avec le « plan 40 000 », le Gouvernement a adopté des objectifs ambitieux avec la livraison, notamment, de près de 20 000 places en résidences sociales étudiantes en Ile-de-France entre 2013 et 2017. Le développement s'appuie principalement sur trois grands sites avec :

- O Une augmentation de l'offre de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) de 10 nouvelles maisons, soit 1 800 logements en plus des 6 000 logements existants d'ici à 2020 ;
- o La création d'un quartier universitaire international avec 5 000 logements diversifiés et 20 000 m² d'équipement près du Stade de France et du Campus Condorcet d'ici 2020. Ce projet entre en phase de préfiguration et réunit tous les acteurs autour d'une charte de projet.
- Sur le campus du plateau de Saclay, ce sont 5 500 logements destinés aux étudiants qui seront livrés entre 2016 et 2019, dont 2 000 dès 2017 pour l'arrivée des premières écoles (CentraleSupelec, ENSAE, etc.). Par ailleurs, d'autres projets de quartiers universitaires à dimension internationale émergent, notamment à Cergy-Pontoise.

Actualité

Les travaux ont débuté sur la plupart des sites.

Aérolians Paris, Tremblay en France,



Source internet : barjane.com

Localisation:

Tremblay-en-France-Seine-Saint-Denis (93)

- Site de 200 hectares
- 850 000 m2 d'activités,
- dont 300 000 m² pour l'extension du parc des expositions
- 2008 : création de la ZAC ■ 2013 : début des travaux
- d'aménagement ■ 2015 : démarrage opérationnel
- □ 2033 : fin de réalisation

Grandes lignes du projet

Le projet modernisation et développement économique du site AeroliansParis, à proximité immédiate des aéroports Paris/Charles de Gaulle et du Bourget, vise à attirer les investissements par des capitaux étrangers et à favoriser l'émergence de nouvelles filières pour contribuer à la diversité des emplois. L'objectif est de créer à terme de 15 000 à 20 000 emplois dans un cadre qualitatif :

- un parc d'activités de 850 000 m² articulé autour de 4 quartiers (« parvis-gares », « activités »,
 « centre » et « expositions ») structurés autour d'une esplanade centrale;
- 240 000 m² de commerces et comptoirs de commerce import/export ;
- des bureaux et un parc international d'échanges et d'innovations ;
- 2 hôtels et 7 restaurants.

En 2015, deux premiers chantiers ont démarré (Eurolarc et Paris Asia Business Center). Suite à la finalisation des aménagements hydrauliques de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert, l'Agence de l'eau Seine Normandie a reconnu la qualité de ce projet pour la gestion durable des eaux de pluie.

Actualité

- Une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur (chaud et froid), récupérant la chaleur résiduelle du réseau géothermique de la ville de Villepinte est en cours.

3. De grands équipements

Tribunal de grande instance de Paris



Localisation : Paris 18^{ème}

- 2 500 salariés
- 8 500 « visiteurs » / jour
- 61 500 m2

- 2012 : contrat de partenariat
- 2013 : permis de construire
- 2015 : début des
- travaux
- □ 2017 : livraison

Grandes lignes du projet

Le projet réunira l'ensemble des services du tribunal de grande instance actuellement dispersés sur cinq sites dont l'Île de la Cité, le tribunal de police et les tribunaux d'instance.

Réalisé par l'architecte Renzo Piano, le futur TGI haut de 160 mètres sera le plus grand immeuble construit à Paris après la Tour Montparnasse (210 mètres). Le programme comprend :

- l'accueil du public,
- la salle des pas perdus,
- 90 salles d'audiences,
- Des espaces tertiaires (bureaux, salles de réunions...).

Le 15 février 2012, l'Etat et la société de projet Arélia ont signé le contrat de partenariat pour le financement, la conception et la construction, ainsi l'entretien et la maintenance du bâtiment pendant 27 ans.

Au-delà de la cité judiciaire, le site s'insère dans un vaste projet d'aménagement porté par la Ville de Paris.

Actualité

En chantier

Section 1 Sectio

Hôpital Nord

Localisation:

Paris et Saint-Ouen - Seine-Saint-Denis

- 6 300 salariés, dont 1/3 praticiens
- 1 000 lits
- 61 500 m2
- 12 000 étudiants
- 2013 : déclaration du président de la république
- 2014-15 : études de faisabilité
- □ 2016 : projet
- □ 2019 : démarrage du
- chantier
- □ 2024 : livraison

Grandes lignes du projet

Les hôpitaux Bichat (XVIII) et Beaujon (Clichy-92) ont développé de nombreuses complémentarités, mais leurs bâtiments doivent être rénovés et vont être regroupés. L'Hôpital Nord constituera le 2ème établissement de la région Ile-de-France, après la Pitié-Salpêtrière. Il comportera un plateau médico-technique particulièrement performant.

Sur le plan universitaire, la faculté de santé de Paris VII regroupera sur le campus médecins, professions paramédicales et plusieurs centaines d'enseignants-chercheurs (dont 200 appartenant à 9 unités de recherche INSERM et CNRS).

Le projet de campus prévoit l'accueil de nouvelles unités et le développement de partenariats publics et privés dans le domaine des biotechnologies.

Le projet de nouvel Hôpital Nord du Grand Paris (HUGPN) s'inscrira dans une stratégie d'ensemble visant à rééquilibrer l'offre hospitalière et universitaire de l'AP-HP au nord de la métropole et à anticiper les mutations du territoire liées à la dynamique du Grand Paris, en articulation avec le projet « Nouveau Lariboisière ».

Actualité

Négociations en cours sur la finalisation du projet.

4. Des projets de transports et d'aménagement

L'intermodalité autour des gares du Grand Paris Express



Gare de Chatillon-Montrouge - Source : socitédugrandparis.fr

Localisation:

Ile-de-France

- 68 gares
- 54 gares interconnectées
- 2015 : lancement des études et des comités de pôle
- à partir de 2016 : travaux, et tout au long des travaux du Grand Paris Express

Grandes lignes du projet

Le projet vise à assurer l'intermodalité autour des gares du Grand Paris en coordonnant tous les acteurs des transports pour ajuster au mieux l'ensemble du système de déplacement (bus, tramways, parkings, voies cyclables...) autour de chaque gare avec l'arrivée du nouveau métro

Sur 68 gares, les 54 gares ayant une fonction « pôle » se sont vu désigner ou "identifier" des pilotes de pôle 17 conventions d'études dont les montants peuvent aller jusqu'à 100 000 euros par gare ont été signées ou sont en cours de signature.

Actualité

- Poursuite des études et poursuite des comités de pôle ;
- Début des travaux de la ligne 15 sud et de ses gares ;
- Le 4 juin 2016 : pose de la première pierre à Fort d'Issy / Vanves / Clamart.

Charles de Gaulle Express



Localisation:

Paris à Roissy - Seine-Saint-Denis

- 7,3 millions de voyageurs / an
- 20 minutes
- 365 jours par an
- 2014 : création de la société d'étude
- 2017 : début des
- travaux
- □ 2023 : livraison

Grandes lignes du projet

Le Charles-de-Gaulle express est un projet de liaison ferroviaire directe qui reliera l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle à Paris intramuros (gare de l'Est) en vingt minutes. Il opérera de 5h à minuit,

En juin 2014, le secrétaire d'Etat chargé des Transports, ADP et RFF ont signé l'acte fondateur de la création de la société d'études commun CDG Express. Une société de projet va être créée conformément à l'ordonnance du 18 février 2016 pour la réalisation concrète du projet.

Une enquête publique s'ouvre afin de présenter le nouveau montage juridique, le tracé restant inchangé. Le projet sera particulièrement attentif à garantir l'absence d'impact sur la qualité de service du réseau existant et l'insertion urbaine à la Porte de la Chapelle.

Actualité

– Enquête publique : 8 juin au 12 juillet 2016.

Eole : le prolongement du RER à l'ouest



Localisation:

Paris à Mantes-la-Jolie

- 620 000 actifs concernés (directs ou indirects)
- 35 gares
- tronçon ouest : 6 trains / heure
- \blacksquare tronçon central : 28 trains / heure
- tronçon est: 16 trains / heure
- 2013 : déclaration d'utilité publique
- □ 2016 : notification des marchés de travaux
- □ 2020 2022 : Mise en service jusque Nanterre dans un premier temps, puis Mantes-la-Jolie

Grandes lignes du projet

L'actuelle ligne E du RER sera prolongée de 55 km vers l'ouest, dont 8 km en tunnel, de la gare d'Haussmann Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie. 47 km de voie existante vont être réaménagés et trois nouvelles gares seront créées : Porte Maillot, La Défense-CNIT et Nanterre-la-Folie.

La mise en service sera progressive. La liaison jusqu'à Mantes-la-Jolie permettra de rejoindre La Défense en 35 minutes contre 52 minutes aujourd'hui. Pour atteindre les objectifs de performance en termes de fréquence des trains, de régularité des circulations et de temps de déplacement, Eole intègre des composantes innovantes pour garantir un haut niveau de service aux voyageurs et une meilleure résilience du réseau : deux branches autonomes fonctionneront en recouvrement sur le tronçon central de Nanterre-la-Folie à Rosa Parks L'enquête publique a reçu un avis favorable à l'automne.

Actualité

- Finalisation des négociations pour la signature d'un protocole-cadre de financement ;
- Inauguration de la gare Rosa Parks le 6 février 2016.

Plateau urbain et requalification de la RN10 à Trappes



Localisation:

Trappes – Yvelines

- 1 500 logements
- 100 000 m² d'activités économiques

■ 2007 : concours d'architecte

2011-14 :

concertation publique

2019 : livraison

Grandes lignes du projet

La RN10 est un axe majeur pour la traversée Nord-Sud des Yvelines. Le trafic y est dense et congestionné aux heures de pointe du matin et du soir.

Le projet de requalification de la RN10 s'appuie sur la réalisation d'une succession de trois couvertures sur la RN10 dans la traversée de Trappes. Le projet doit permettre à la fois d'améliorer les conditions de sécurité des usagers tout en offrant une meilleure protection des riverains contre les nuisances, et conditionne la réalisation d'un important projet d'aménagement du plateau urbain permettant la «couture » des quartiers Nord de Trappes avec le centre-ville initié, projet porté dans le Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Trappes.

Actualité

- Le projet est inscrit au CPER 2015 2020.
- Le Contrat de développement territorial (CDT) de Versailles Grand Parc/St-Quentin-en-Yvelines/Vélizy-Villacoublay qui porte ce projet a été signé le 14 décembre 2015.
- La convention particulière de financements sera signée en 2016.

22

5. Des grands projets liés au sport, aux loisirs et à la culture

Cité Médicis – Grand Paris



Perspective de la gare -Source : le parisien.fr

Localisation : Clichy-Montfermeil – Seine-Saint-Denis

- 1 bâtiment provisoire
- 1 bâtiment définitif articulé avec la nouvelle gare (6 000 à 9 000 m²)
- des résidences d'artistes

30 millions d'euros de subvention

■ 2011 : intention

■ 2015 : projet

□ 16-19 : projet préfigurateur

□ 20-22 : équipement temporaire

□ 23-24 : gare et équipement réalisés

Grandes lignes du projet

Esquissé à la fin de l'année 2011, le projet de Cité Médicis est lancé lorsque le ministère de la culture se rend propriétaire d'une tour de bureaux désaffectée, la Tour Utrillo à proximité immédiate d'une des futures gares emblématiques du « Grand Paris Express ». Les premières esquisses du projet architectural confié à l'architecte Bénedetta Tagliabué ont été remises en septembre 2015 et le processus de démolition de la tour débutera avant la fin 2016.

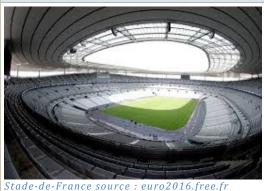
La Cité est destinée à accueillir un projet culturel ambitieux d'envergure internationale, mais tourné vers le territoire, incluant la dimension « résidence d'artistes »:

- L'établissement public de coopération intercommunale (EPCC) est créé le 8 décembre 2015 ;
- Pour accueillir ce projet culturel, un bâtiment éphémère préexistera à l'arrivée de la gare en 2024;
- le projet architectural devra être articulé avec celui de la gare (au plan foncier) mais dépendra avant tout du projet culturel lui-même

Actualité

Le concours pour le bâtiment éphémère a été lancé le 31 mai 2016.

Candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques



Localisation:

Paris - Ile-de-France

■ accueil de 17 000 sportifs et encadrants au village olympique

héritage du village olympique

■ 3 500 logements après les jeux

héritage du village média

■ 1 500 logements après les jeux

- 2015 : candidature
- □ 2016-17 : envoi du dossier en 3 phases au comité international olympique (CIO)
- □ 2017 : choix de la
- ville hôte □ 2024 : jeux

Grandes lignes du projet

Le 23 juin 2015, la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a été annoncée publiquement. Trois autres villes sont candidates pour les jeux de 2024 : Los Angeles, Rome et Budapest. L'unanimité de tous les acteurs institutionnels en faveur de la candidature de Paris (mouvement sportif, Etat, Région et enfin Ville de Paris) s'est forgée sur la base d'une « étude d'opportunité » remise en février 2015.

Depuis avril 2015, l'élaboration de la stratégie et du dossier de candidature s'effectue dans le cadre de l'association « d'étude ambition olympique et paralympique 2024 », puis à compter de décembre 2015 au sein du groupement d'intérêt public (GIP) « Paris 2024 ».

Le projet :

- Saint-Denis Pleyel pour le village olympique et paralympique ;
- site de Dugny Le Bourget pour le centre des médias et le village médias ;
- budget prévisionnel de trois milliards pour les équipements et aménagements pérennes, financés à parité par des fonds publics et privés ;
- des sites olympiques répartis sur l'Île-de-France avec une dominante à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Actualité

Décision sur la localisation de tous les sites sportifs et les maitrises d'ouvrages et le financement de l'ensemble des équipements olympiques et paralympiques prévue à la mi-juin 2016.

EuroDisney Phase 4



Source: disneygazette.fr

Localisation:

Marne-la-Vallée – Seine-et-Marne

- 5 ZAC
- 4 500 logements
- groupes scolaires, équipements
- parcs d'activités
- parcs urbains

- 2014 : projet
- □ 2023 : réalisation
- achevée

Grandes lignes du projet

Dès l'origine de la création du programme touristique en 1987, Euro Disney SCA porte également la responsabilité du développement de près de 2 000 hectares autour d'Eurodisnev destinés à la création d'un ensemble urbain. Ce développement se fait par étapes, négociées entre l'Etat, EuroDisney et les collectivités

La phase 4 correspond à un projet de développement urbain du Val d'Europe, avec pour objectif l'intégration urbaine, la mixité sociale, la mobilité, la sobriété énergétique, la qualité de la gestion de l'eau et des déchets, la mise en place d'une trame verte et bleue ainsi que la desserte numérique du territoire. Elle recouvre notamment cinq ZAC différentes et plusieurs parcs d'activités.

Actualité

Concertation renforcée avec les élus concernés pour accélérer la mise en œuvre de la phase 4.

Villages Nature



Localisation:

Marne-la-Vallée - Seine-et-Marne

- 1730 hébergements
- 4 villages
- 9000m2 de parc aquatique
- 260 hectares

- 2015 : projet
- □ 2017 : ouverture au deuxième trimestre

Source internet

Grandes lignes du projet

Villages Nature, société détenue à parité par Euro Disney et Pierre et Vacances, correspond à un projet de centre de villégiature basé sur le respect des principes du développement durable.

Les grandes caractéristiques sont :

- l'exemplarité en matière environnementale : zéro déchet, zéro carbone, chauffage entièrement assuré par l'énergie géothermique ;
- la limitation des constructions à 10 % de la surface foncière.

Actualité

- Un protocole signé le 19 juin 2015 entre le Préfet de région Ile-de-France et le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne prévoit la mise en œuvre d'une desserte transitoire qui sera en service en octobre 2016.
- Le protocole prévoit également le doublement à terme de la RN 36, le réaménagement du carrefour de l'obélisque et des giratoires RN36 – RD21 et RN36 – RD235.
- Chantier en cours de finalisation.

Grand Stade de Rugby



. Source internet

- Localisation :
 Ris-Orangis Essonne
- 82 000 spectateurs
- 133 hectares

- 2012 : Choix du site
- 2013-14 : Débat
- public
- 2015 : Choix du groupement pour la construction □ 2017 : dépôt du permis de construire □ 2021-22 : livraison

Grandes lignes du projet

Un projet d'origine fédérale aujourd'hui soutenu par les collectivités territoriales, notamment le conseil départemental de l'Essonne qui a accordé à la fédération française de rugby (FFR) une garantie d'emprunt. L'étude sur l'accessibilité au site et sur l'optimisation de sa desserte montre que la finalisation du tram-train Massy-Evry (TTME), prévue en 2019-2020 sera structurante pour l'exploitation du stade. La FFR travaille au bouclage du dossier de financement, étape nécessaire avant le lancement de ce projet privé.

Actualité

- La recherche de financement se poursuit par la FFR.

Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers



« L'inde galante » avec les collégiens de Trappes - Source : site internet CMBV

Localisation: Ile-de-France

- 21 zones de sécurité prioritaires (ZSP)
- 22 établissements publics culturels (EPC)
- 2015 : mesure énoncée dans le comité interministériel du grand Paris le 15 octobre
- □ 2016 : lancement de la mesure
- □ 2018-19: premier bilan

Grandes lignes du projet

Le jumelage entre les établissements publics culturels (EPC) et les zones de sécurité prioritaires (ZSP) parie sur des aventures artistiques qui font partager à tous émotion et exigence culturelle. Il s'agit aussi de rendre les publics eux-mêmes acteurs des processus culturels, à l'image du projet qu'avait déjà monté le centre de musique baroque de Versailles avec les collégiens de Trappes. Les établissements publics culturels seront accompagnés par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les rectorats et les associations.

L'Opéra national de Paris, la Philharmonie, la Bibliothèque nationale de France, le Théâtre national de La Colline, le château de Fontainebleau, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée d'Orsay, le Château de Versailles, le centre de musique baroque de Versailles , le Musée du Quai Branly, le Théâtre des Amandiers, Radio France, le Théâtre de l'Odéon, le Musée du Louvre, les Archives nationales, Pôle Sup'93, le centre Georges Pompidou, L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, l'Institut national de l'audiovisuel, le centre national des Arts Plastiques, la Cité de la céramique Sèvres-Limoges et le château d'Ecouen se sont pleinement engagés dans le projet. Leurs jumelages ont été pré-identifiés avec 10 ZSP de petite couronne et 11 ZSP de grande couronne. La préfecture de région Ile-de-France accompagnera le projet en mobilisant des crédits de la politique de la ville.

Actualité

 Signature de 15 conventions prévue le 12 juillet 2016 en présence des ministres de la culture et de la communication et de la ville, de la jeunesse et des sports.

Nouveau Roland Garros



Source: mimram.com

Localisation:

Paris 16ème

- Couvrir le court central
- Installer un nouveau bâtiment pour l'organisation du tournoi
- Aménager un nouveau centre des médias
- 5 300 m²
- 5 000 places pour le nouveau cours
- 2012 : approbation de la révision du PLU
- 2014 : enquête publique
- □ 2016 : chantier

Grandes lignes du projet

Pour pérenniser la réussite du tournoi de Roland Garros et améliorer les conditions d'accueil du public, des médias et des joueurs, une rénovation d'envergure du stade a été décidée par la fédération française de tennis. Pour cela, certains bâtiments et équipements à l'intérieur du stade seront détruits pour dédensifier et fluidifier l'espace. Ainsi, le centre national d'entrainement est délocalisé depuis septembre 2015 sur le site du stade Georges Hebert pour laisser place à un centre médias de plus grande envergure. Surtout, l'actuel court numéro 1 sera remplacé par un espace gazonné, et un nouveau court de capacité supérieure sera construit au sein des Serres d'Auteuil. Le court central Philippe-Chatrier sera doté d'un toit amovible. La réalisation du projet a été confiée à l'architecte Marc Mimram.

- Le tribunal de grande instance de Paris est appelé à se prononcer sur la solidité juridique du projet à la suite d'un recours contentieux.
- Le tribunal administratif de Paris, saisi en référé a suspendu les travaux jusqu'au jugement sur le fond.

6. La requalification urbaine

Les quatre projets ORCOD



Grigny - Source : GIP-grignyviry.fr

Localisation:

Grigny - Essonne,

Clichy-sous-Bois - Seine-Saint-Denis,

Mantes-la-Jolie et

Argenteuil - Yvelines et Val-d'Oise

- 1500 logements pour Clichy-sous-Bois
- 5000 logements pour Grigny 2
- 618 logements pour Mantes-la-Jolie
- 685 logements pour Argenteuil
- 2015 : convention bas-Clichy
- □ juin 2016 : décret
- Grigny
- □ 2016 : décret

Argenteuil et Mantes

Grandes lignes du projet

Le gouvernement a engagé deux opérations de requalification des copropriétés dégradées (ORCDOD) d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois et à Grigny. L'établissement public foncier d'Île-de-France en est l'opérateur. L'État va mobiliser des moyens financiers et humains pour rendre dignes les conditions d'habitation de ces deux copropriétés qui rassemblent à elles deux plus de 6 500 logements. Dans le prolongement de ces deux opérations, deux nouvelles ORCOD-IN seront créées à Mantes-la-Jolie et à Argenteuil. La première opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois créée a fait l'objet d'une convention avec les partenaires signée le 7 juillet 2015 pour le quartier du Bas-Clichy

Actualité

- ORCOD-IN Grigny 2 : décret en préparation pour début 2016.
- ORCOD-IN Mantes-la-Jolie : décidée.
- ORCOD-IN Argenteuil : décidée.
- 100 appartements rachetés par l'établissement public foncier d'Île-de-France à Clichy-sous-Bois.

Le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)



Source: driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Localisation:

59 sites d'intérêt national – Île-de-France 43 sites d'intérêt régional – Île-de-France

■ 2015 : instructions et premiers protocoles de préfiguration

□ 2016-2017 : élaboration des conventions

Grandes lignes du projet

L'Île-de-France compte 102 projets : 59 quartiers identifiés dans le cadre du programme national et 43 sites pour les projets d'intérêt régional.

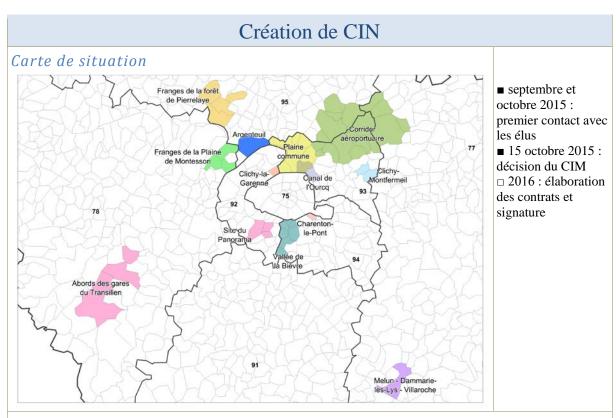
La signature des protocoles de préfiguration rend possible le financement des études, sans attendre.

Dans les cas où les réflexions locales sont suffisamment mûres, le comité d'engagement de l'ANRU peut autoriser le lancement d'opérations (démolition / reconstruction) parallèlement à la finalisation du projet urbain.

Actualité

Au 1^{er} juin 2016, 12 protocoles de préfiguration de projets nationaux ou régionaux sont signés, 13 protocoles de préfiguration sont en cours d'instruction technique et de validation et 8 protocoles de préfiguration sont en cours d'élaboration.

7. Les contrats et opérations d'intérêt national



Grandes lignes du projet

Pour faciliter la réalisation de projets complexes, 13 Contrats d'intérêt national permettront de coordonner un partenariat entre l'Etat, les collectivités et des acteurs économiques publics et privés. Les CIN élaboreront une gouvernance partagée et définiront les procédures et les moyens à mobiliser pour aboutir. Les outils de l'Etat et de ses opérateurs seront mobilisés au service des territoires.

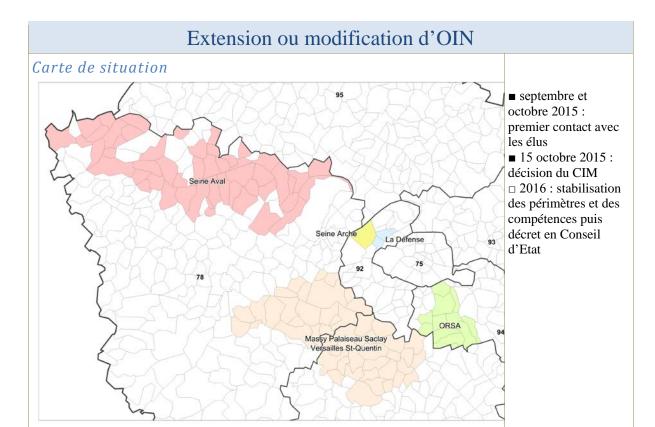
Les CIN ouvriront également aux collectivités la possibilité de bénéficier des Prêts GAIA « Grand Paris » accordés par la CDC afin de mobiliser du foncier en faveur du secteur public local.

Les CIN seront un outil collaboratif pour améliorer l'efficacité des politiques publiques pour :

- Favoriser la construction de logements,
- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles,
- Dynamiser les territoires économiques,
- Assurer la cohérence et la complémentarité des territoires.
- Favoriser les grands projets culturels.

Actualité

- En juillet 2016 : signature des 6 premiers CIN.



Grandes lignes du projet

L'OIN permet une gouvernance collégiale renforcée et de mettre à la disposition des collectivités les moyens dont disposent l'Etat et ses opérateurs. Les collectivités conservent leur compétence en matière de planification.

Certaines OIN de la métropole intégreront des opérations nouvelles :

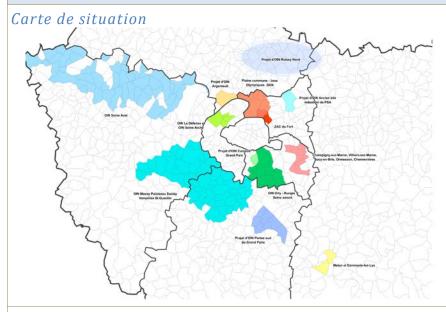
- le quartier Camille Claudel, à Palaiseau, sera intégré à l'OIN de Paris Saclay ;
- les projets de ZAC, d'éco-quartier et d'ORCOD-IN seront intégrés à Seine-Aval.

D'autres verront leur gouvernance ré-adaptée :

- La Défense Seine-Arche,
- Orly-Rungis Seine-amont.

- Octobre à décembre 2015 : engagement des contacts avec les élus.
- Deuxième semestre 2016 : publication des nouveaux décrets OIN.

Création d'OIN



- septembre et octobre 2015 : premier contact avec les élus.
- 15 octobre 2015 : décision du CIM □ 2016 : stabilisation des périmètres et des compétences puis préparation des décrets en Conseil d'Etat.

Grandes lignes du projet

L'OIN permet une gouvernance collégiale renforcée et de mettre à la disposition des collectivités les moyens dont disposent l'Etat et ses opérateurs. Les collectivités conservent leur compétence en matière de planification. La création de nouvelles OIN permet de mettre en œuvre un dispositif dont le fonctionnement est éprouvé pour des projets complexes et à enjeux forts, avec pour objectifs :

- la création de logements,
- la requalification et le renouvellement urbain,
- le développement et la cohérence économique,
- la ré-industrialisation de secteurs en friche,
- la réalisation des équipements d'accueil pour les Jeux Olympiques (village olympique notamment...).

Actualité

Juin 2016 : transmission des 3 premiers rapports de présentation pour décret en conseil d'Etat.

8. Un renouveau de la qualité de vie : quartiers résidentiels, quartiers mixtes, lieux de vie

Fort d'Aubervilliers-Écoquartier du Fort



Source internet : plainecommune.fr

Localisation : Aubervilliers – Seine-Saint-Denis (93)

- Site de 36 hectares
- 1800 logements familiaux, équipements publics, service et activités, espaces paysagers, commerces.
- tranche 1: 8,1 ha, 900 logements
- 2012 : début du projet
- 2016 : démolition des ateliers des gendarmes
- \square 2017/18 : premières livraisons de logements
- □ 2019-2023 : transformation du site en grand espace paysager central

Grandes lignes du projet

Aubervilliers, avec le campus Condorcet, la future zone d'activités implantée sur le site de la Documentation française et maintenant le fort d'Aubervilliers, entend être un des centres phares du pôle de la création du Grand Paris, complémentaire de « Pleyel » à Saint-Denis.

Le CIM du 14 octobre 2015 a acté l'intérêt de créer une OIN sur le Fort d'Aubervilliers.

Le projet d'aménagement en un nouveau quartier vise à intensifier la dimension culturelle et à offrir des lieux partagés susceptibles d'accueillir des manifestations publiques. Il prend en compte les enjeux de maillage et de la biodiversité. Il se veut attractif, le quartier bénéficiera de :

- la création de près de 1 800 logements diversifiés (accession, locatif, privé, social, résidences senior et étudiantes, salles de sport...);
- la réalisation de commerces et d'équipements publics (groupe scolaire, crèches....);
- la mise en œuvre de vastes espaces verts autour du fort ainsi que d'un lieu de promenade sur les 2 hectares des douves;
- la création d'activités et d'espaces dédiés à la création culturelle, dont des ateliers d'artiste (Rachid Khimoune y est déjà implanté);
- la construction de locaux d'activités dédiés à la culture et à la création sur une surface de 40 000 m².

- En juillet 2015, validation de la première tranche opérationnelle de 900 logements localisée sur les actuels locaux de la gendarmerie le long de l'ex-RN2;
- En 2016, réalisation du dossier d'OIN, opérateur : Grand Paris Aménagement (GPA).

Evry Centre urbain



Localisation:

Evry centre– Essonne (91)

- Site de 140 hectares
- 32 000 m2 d'activités
- 23 000 m2

d'équipements publics

- 2246 logements
- 15 449 m² bureaux et commerces de proximité

■ 2013 : nouveau traité de concession d'aménagement

■ 2015 : inauguration de la Maison du projet « Envie d'Evry »

■ 2016 : achèvement de la rénovation urbaine des Pyramides

□ 2022 : fin prévisionnelle de l'opération

Grandes lignes du projet

Source internet :bing.com/images

A proximité de la gare d'Évry-Courcouronnes et de la cathédrale, le projet du centre urbain à Evry vise à développer une profonde transformation de l'espace urbain, la revitalisation de quartiers anciens en améliorant la mixité sociale et l'émergence d'un pôle économique majeur.

Porté par une forte ambition architecturale, urbaine et environnementale, le projet développe des programmes suivants:

- 1452 logements livrés (y compris les logements étudiant, la résidence de tourisme et une résidence sénior) dont 837 en accession;
- des immeubles de grande qualité ;
- la réduction des recours aux énergies non renouvelables ;
- des espaces publics requalifiés.

La réalisation de ce projet accompagnera l'arrivée d'un nouveau transport en commun : le tram-train Massy-Evry, puis le TZen qui rejoindra Corbeil-Essonnes, d'ici 2019.

Actualité

 Mise en place de la démarche participative et collaborative avec les partenaires et acteurs du projet, afin de redessiner l'entrée du Centre Urbain d'Evry.

Le Parc de Maison Blanche



Source internet : neuillysurmarne.fr

Localisation:

Neuilly-sur-Marne - Seine-Saint-Denis

- Site de 60 hectares
- 40 000 m2 d'activités et de bureaux
- 5 500 m² de commerces de proximité,
- 11 500 m² d'équipements publics
- entre 4000 et 4 200 logements (dont 30 % de logements sociaux)
- 2005 : début du projet
- 2014 : concession
- d'aménagement
- septembre 2015 : esquisses des 1200 premiers logements
- décembre 2015 : permis de construire
- □ 2018 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Le projet de reconquête du site de l'hôpital de Maison-Blanche, situé à l'extrémité Est du territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne, vise à désenclaver le quartier, de préserver et mettre en valeur les qualités patrimoniales exceptionnelles du site, tant en termes de trame urbaine, que d'architecture et de paysage pour l'adapter aux besoins actuels des habitants et usagers.

Il comprendra dans son environnement:

- 19 000 m² de surface de plancher de bureaux ;
- 21 000 m² de surface de plancher d'activités en lien avec le cluster de la ville durable ;
- les commerces de proximités et services urbains ;
- les équipements publics (scolaires salle de fêtes, crèches, centre de loisirs);
- espaces publics et aménagements paysagers;
- la création d'emplois nouveaux notamment entre 8.000 et 10.000 nouveaux habitants.

Les travaux ont commencé en novembre 2015 et l'équipe opérationnelle pourra, dès le printemps 2016, s'installer au cœur du projet.

Actualité

 La commercialisation de ces logements sera ouverte mi-2016 et les premières constructions débuteront en 2017.

Les quais du Canal de l'Ourcq



Localisation:

ZAC de Bobigny - Seine-Saint-Denis

- bande de 2,8 km le long du canal de l'Ourcq
- site de 20 hectares
- 2007 : début du projet
- 2014 : inauguration de la passerelle piétonne et cycliste Pierre-Simon Gérard
- □ mai 2017 : livraison de la première immeuble de la ZAC écocité
- « Luminem »
- □ fin 2018 : livraison de l'immeuble
- « Irrigo »
- □ 2025 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Le projet permet de revaloriser le secteur du canal de l'Ourcq et de l'ex RN-3. En s'appuyant sur une nouvelle « façade urbaine », le projet :

- renforce le tissu économique local ;
- propose une offre de logements diversifiés ;
- développe une bonne accessibilité aux transports collectifs (métro Bobigny/Raymond-Queneau, gare de la Folie, bus Tzen 3 en 2020; Gares « pont de Bondy » et « Bondy/Pablo-Picasso » de la ligne 15 Est du Grand Paris Express en 2025).

Se développant sur 305 000 m², le nouveau quartier comprendra :

- 140 000 m² de bureaux (immeubles Luminem et Irrigo) et 50 000 m² d'activités artisanales, industrielles ou commerciales;
- des équipements publics,
- 20 000 m² d'espaces publics ouverts sur le canal;
- 1 400 logements (dont 30 % sociaux);

Actualité

- Chantier en cours.
- Signature prochaine du CIN.

Maison internationale de séjour (MIS) de Paris



Localisation:

ZAC de Bédier - Paris 13^e

- 428 logements
- 13 000 m2 de surface construite,
- parcelle de 4000 m²
- 2013 : début du projet
- mi 2015 : réalisation des travaux
- travaux
- 23 mars 2016 : inauguration de la MIS

Grandes lignes du projet

Ce projet conçu par l'Atelier Roland, réalisé par le groupe Gambetta, s'intègre au sein de la ZAC Bédier Porte d'Ivry. Le programme est tourné vers l'accueil des jeunes étrangers pour des courts et des moyens séjours en l'adaptant aux besoins actuels avec des hébergements abordables. Il comprend la réunion de trois résidences à vocation sociale pour jeunes actifs et un centre d'animation, s'appuyant sur trois bâtiments construits sur le même modèle.

La MIS comprend:

- 145 chambres à vocation sociale ;
- Une résidence étudiante de 198 logements ;
- Une résidence sociale pour jeunes actifs de 85 logements ;
- 1600 m² d'espaces communs et espaces de coworking accessibles à tous les résidents ;

Cette ZAC accueillera courant 2016, un immeuble de bureaux de 6 000 m² du promoteur Buelens (Architectes Art&Build) puis un programme mixte (Jean Marc Ibos et Myrto Vitart) comprenant des bureaux et des services municipaux.

Actualité

- Inauguration en date du 23 mars 2016 de la première Maison internationale de Séjour de Paris

La Tour Triangle



Localisation:

Porte de Versailles – Paris 15^e

- 180 m de haut
- 42 étages

- 2011 : enquête publique
- 30 juin 2015 : projet adopté par le Conseil de Paris
- □ 2017 : début du chantier
- □ 2020 : livraison

Source internet : batiactu.fr

Grandes lignes du projet

Conçu par les architectes Herzog & de Meuron et doté d'une façade vitrée, le bâtiment est prévu pour ne générer des ombres portées principalement que sur les halls du parc des expositions et pour éviter les effets de courants d'air au sol. Il se situera sur un axe sud-ouest—nord-est, entre le boulevard périphérique et les boulevards des Maréchaux, juste au sud du Palais des sports. Une partie de son énergie doit être fournie par des capteurs solaires et par de la géothermie. Le projet comprend :

- 77000 m² de bureaux dont 2 240 m² d'espaces de co-working ;
- Un hôtel 4 étoiles de 120 chambres ;
- Un sky-bar et deux restaurants ;
- Une crèche de 60 berceaux;
- Un centre de santé de 540 m2 ;
- Un centre de conférences de 14000m2 avec un auditorium de 180 places ;
- Un espace culturel de 550 m2 dédié à l'art, au design et à l'architecture ;
- Un rez-de-chaussée « Grand Atrium » avec un usage d'espace public.

Actualité

24 décembre 2015 : dépôt du permis de construire.

Les tours DUO - Paris- Rive Gauche



Source internet : parisrivegauche.fr

Localisation:

ZAC Paris- Rive Gauche - Paris 13^e

- 175m et 115m de haut²
- 39 et 27 étages
- site de 8 800 m²
- Bureaux : 91 225 m²
- Hôtel 4* : 237 chambres
- Activités : 4 456 m²
- Commerces: 1 832 m² dont
- Un restaurant panoramique
- 2011 : appel à candidature
- 24 avril 2012 :

désignation du lauréat

automne 2016 : ouverture

du chantier

□ 2018 : livraison de

l'ensemble

Grandes lignes du projet

Ce projet conçu par Jean Nouvel dispose deux tours dans un dialogue qui s'appuie sur des jeux d'inclinaisons de façades, de rythmes et de matériaux. Il s'appuie de façon classique le long des espaces publics sur lesquels s'ouvrent les commerces et les halls des différentes activités (bureaux, hôtel...). Entre les deux tours, un passage permet de relier la rue Bruneseau à un large espace paysager en balcon sur les voies ferrées, également accessible depuis le boulevard des maréchaux.

Ces immeubles du futur offriront des plateformes de dernière génération, intelligentes, flexibles, adaptées aux nouveaux modes de management et de travail (coworking, fablab, etc.), ainsi qu'une large gamme de services associés (conciergerie, fitness, etc.), qui en feront bien plus qu'un espace professionnel : un lieu de vie à part entière. Les tours Duo atteindront une performance énergétique exceptionnelle avec LEED Platine, HQE et Effinergie plus.

- Mars 2016 : avis favorable de l'enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation du dossier
 Loi sur l'eau portant sur un projet de construction de deux tours DUO
- Recours déposé en mars 2016, auprès du tribunal administratif de Paris.

9. Innover dans les pratiques, les usages et les modes de consommer

Centre de tri des Batignolles



Source internet : clichy-hatianolles fr

Localisation:

Boulevard de Douaumont - 75017 Paris

- site de 11000 m2
- 37 000 tonnes/an de collectes sélectives (emballages recyclables et papiers)
- 2 000 m² de panneaux photovoltaïques
- 2013 : Dialogue compétitif
- 2015 : Attribution du marché
- □ 2017 : Lancement des travaux
- □ 2019 : Mise en service

Grandes lignes du projet

Ce projet porté par le Syctom s'inscrit dans le projet urbain d'aménagement du futur éco-quartier de Clichy-Batignolles de la Ville de Paris qui accueillera, autour d'un vaste parc, des logements, équipements et commerces. Le bâtiment se caractérisera par de grandes surfaces végétalisées, avec des jardins et terrasses suspendus, et une large utilisation de matériaux renouvelables, tels que le bois. Il sera exemplaire également au plan énergétique avec une consommation modérée et une production. Très automatisée et conçue pour répondre à la future extension des consignes de tri, cette installation préparera au recyclage les déchets pré-triés par plus de 900 000 habitants à partir de 2019.

Le centre sera composé d'un bâtiment administratif et d'un espace d'accueil des visiteurs et d'une halle de tri et de stockage :

- Une aire de réception des bennes de collecte sélective, une zone de déversement des collectes et une zone de compactage des refus, et différents locaux spécifiques;
- Une zone dédiée au procédé de tri et différents locaux spécifiques ;
- Une zone de conditionnement et de stockage des balles.

Actualité

- Fin mars 2016, la signature d'un bail emphytéotique administratif concernant le terrain où le Syctom construira le centre a été approuvé par le Conseil de Paris.

104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"



Localisation:

18 des 20 arrondissements parisiens – Paris

- 104 jardins
- 30 hectares à dédier à l'agriculture urbaine "Paris-culteurs" d'ici 2020
- Depuis 2002, 104 jardins partagés ont été créés à Paris, dont 85 sont signataires de la Charte Main Verte

Grandes lignes du projet

Paris compte aujourd'hui plus d'une centaine de jardins partagés. Le jardin partagé est créé à l'initiative d'habitants qui désirent jardiner ensemble dans un lieu convivial. Pour aider les porteurs de projet, le Centre ressource pour les jardiniers urbains anime des rencontres et des ateliers d'information. Les jardins partagés trouvent généralement leur place sur des parcelles de la Ville de Paris mais ils peuvent aussi être aménagés sur d'autres terrains (bailleurs sociaux, Réseau ferré de France, etc.).

L'occupation d'une parcelle de la Ville respecte les termes d'une convention co-signée par l'association main Verte et la Ville de Paris. Dans ce cas, l'association adhère automatiquement à la Charte Main verte qui rappelle les règles et les bons usages des jardins partagés parisiens.

Actualité

La mairie de Paris a lancé, ce 14 avril 2016, l'appel à projet "Paris-culteurs" de végétalisation ou d'agriculture urbaine pour répondre aux enjeux climatiques. 47 sites sont mis à disposition par la mairie et ses partenaires pour verdir et faire pousser plantes et légumes au cœur de la capitale. Les dossiers sont à déposer du 2 mai au 4 juillet 2016.

Navette ferroviaire urbaine SOGARIS Chapelle international Convention Sogaris Eurorails, XPO Logistic



Source internett: wk-transport-logistique.fr

Localisation:

Paris 18e arrondissement

- 45 000 m² de bâtiments, logistique, d'agriculture, équipements sportifs et d'autres fonctions tertiaires.
- 22 mars 2016: contrat de collaboration

 □ septembre 2017 : mise en service première navette ferroviaire urbaine

Grandes lignes du projet

Le projet de navette ferroviaire, piloté par différents acteurs, notamment par Chapelle international, Sogaris Eurorails, XPO Logistic, consiste à faire entrer Paris (et petite couronne) dans une révolution pour la logistique urbaine du Grand Paris. (Convention Sogaris Eurorails, XPO Logistic).

Il permet d'acheminer les marchandises au cœur de Paris par combinaison de navette ferroviaire et transport routier et sera axé sur des réalisations ci-après:

- gestion de l'acheminement des marchandises par voie ferroviaire, y compris la réservation des sillons auprès de SNCF réseau;
- mise à disposition d'un bâtiment de 45 000 m2 y compris la logistique (chargement et déchargement);
- création d'une zone dédiée à l'agriculture sur le toit du bâtiment (cédée à la Ville de Paris) ;
- la location des wagons, la gestion des équipes de conducteurs ;
- respect des délais (1 jour) entre le chargement et la livraison des marchandises et réduction de 99 % des émissions de particules (on estime à 30 par jour le nombre de camions en moins dans les rues de Paris (1 500 t d'équivalent CO2 en moins);
- mise sur la route des véhicules "à motorisations alternatives au diesel comme le gaz (GNV);
- conception de la livraison porte-à-porte, en 6 étapes.

Au terme du projet, les entreprises à forte densité commerciale dans Paris et sa proche banlieue pourront ainsi bénéficier d'un service ferroviaire dit short-line entre une base amont située au nord de la région Ile-de-France et Paris.

Actualité

- XPO Logistics, Eurorail et Sogaris annoncent la mise en service, à l'horizon septembre 2017, de la première navette ferroviaire urbaine (aller-retour) pour Paris et sa proche banlieue.

Projet Morland - Mixité Capitale « Réinventer Paris »



Source internet: immobilier.lefigaro.fr

Localisation:

17 Boulevard Morland Paris

- Site de 8379 m²
- 43.600 m² de surface de plancher (habitation et activités) dont 1.400 m² en sous-sol, soit environ 36.600 m² de bureaux (hors sous-sol et restaurant)
- novembre 2014: lancement appel à projets « Réiventer Paris ».
- janvier 2016 : jury international
- février 2016 : sélection finale des lauréats

Grandes lignes du projet

Les projets labellisés « Réinventer Paris » permettent de réinventer 23 sites parisiens, pour qu'ils deviennent des modèles de la ville du futur en matière d'architecture, de nouveaux usages, d'innovation environnementale et de co-construction.

Cette tour de 16 étages, sur laquelle porte le projet Morland, est située en bord de Seine ; elle est actuellement occupée par les services de la Ville de Paris et de l'État, ainsi que l'Atelier Parisien d'Urbanisme et l'association gestionnaire du restaurant administratif. Le projet est le plus étendu des 23 réalisations et propose un véritable lieu de vie ouvert aux parisiens où se mêlent différents usages :

- habitations (logements sociaux, intermédiaires et en accession),
- crèche de 66 berceaux et auberge de jeunesse de 404 lits ;
- marché alimentaire sur place, hôtel de luxe de 147 chambres et suites ;
- espace sportif et culturel, laboratoire artistique baptisé le « Paris Art Lab »
- agriculture urbaine et des jardins qui associent des fonctions récréatives, agricoles et paysagères;
- intervention artistique d'Olafur Eliasson au sein du Studio Other Spaces qui interviendra sur les quinzièmes et seizièmes étages de la tour.

Actualité

- conférence le 2 mai 2016, sur le projet « Réinventer Paris » au Pavillon Arsenal.

Data center - Val d'Europe



Source internet :alliancy.fr

Localisation:

Val d'Europe -Seine-et-Marne (77)

- Site de 180 hectares
- 10 000 m² de data-centers
- 1 200 m² de bureaux
- 8 000 m² d'espace data.
- taux d'en R&R :
- 1700 entreprises implantées
- 1800 m² des éco-activités, TPE/PME
- 2008 : installation premier datacenters
- mi-décembre 2009 : permis de construire (3 bâtiments, poste client)
- □909 2012-2013 : raccordement des premiers abonnés
 - \square 2016 : croissance prévisionnelle de 25 000 m²
 - □ 2020 : raccordement au réseau de chauffage urbain (660 000 m² bureaux, hôtels, logements, etc.)

Grandes lignes du projet

Le projet s'implante sur le site du Parc d'Entreprises Paris-Val d'Europe. Il offre un nouveau mode de chauffage urbain, alimenté par une énergie de récupération provenant des volumes d'air chaud générés par les équipements informatiques puis collectée pour chauffer les bâtiments de bureaux et d'activités du Parc d'entreprises. A terme, il devrait permettre de chauffer 600 000 2 de bureaux et d'éviter l'émission de 5400 tonnes de CO2 par an, mais aussi de fournir de l'eau chaude aux édifices,.

Pour l'instant, un échangeur thermique d'une puissance de 2,4 MWt a été installé.

Ce projet consiste en la réalisation d'un parc de trois datacenters avec un poste client électrique, en intégrant :

- Un réseau de récupération et de distribution et une chaufferie d'appoint/secours;
- Des groupes froids convertis en pompes à chaleur (chaleur évacuée sous forme d'un air chaud sera récupérée par des échangeurs thermiques);
- plusieurs échangeurs pour une puissance totale de 7,8 MW pour accompagner la croissance du parc ;
- l'implantation d'autres bâtiments datacenters ;
- un chauffage par la géothermie profonde des eaux sanitaires ainsi que de baignade (piscine et pépinière de près de 6 000 mètres carrés au total);
- une prévention d'une chaufferie gaz de 5 MW pour assurer l'alimentation du réseau en secours.

11. Des gares du XXIème siècle

Gare de Villejuif - Institut Gustave-Roussy – Ligne 15



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation: Villejuif – Val-de-Marne

- ligne 14
- ligne 15
- Population à 1000 m : 19
- 48,4 mètres de profondeur

■ Automne 2014 : attribution du projet

■ 100 000 voyageurs / jours à □ été 2016 : Engagement des travaux de construction des gares des lignes 14 Nord, 14 sud et 15 sud ☐ fin 2017 : Travaux de creusement des tunnels des lignes 14 nord et 15

> □ 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud

Grandes lignes du projet

La conception de la gare Villejuif-Institut Gustave-Roussy a été confiée au groupement Dominique Perrault, Jean-Paul Lamoureux et RPO SAS.

La gare s'implantera dans un nouveau quartier « Campus Grand Parc » et sera au pied de Gustave Roussy et au cœur du développement d'un pôle international en santé. A quelques centaine de mètres, un pôle universitaire de santé sera construit et accueillera les premières années communes des études en santé.

A la suite de l'appel d'offres lancé en fin d'année 2015, le bureau d'études Inddigo a été missionnée pour réaliser l'étude intermodalité du pôle Villejuif Institut Gustave Roussy.

Actualité

Permis de construire déposé le 10 mai 2016.

Gare Vitry - Centre – Ligne 15



Source internet: societedugrandparis.fi

Localisation: Vitry – Val-de-Marne

- ligne 15
- tramway T9 (travaux en 2017)
- 50 000 voyageurs / jours à
- Population à 1000 m : 42
- 19 mètres de profondeur
- Automne 2014 : attribution du projet
- été 2016 : Engagement des travaux de construction des gares des lignes 14 Nord, 14 sud et 15 sud ☐ fin 2016 : DUP pour autres lignes du Grand Paris Express
- □ fin 2017 : Travaux de creusement des tunnels des lignes 14 nord et 15 sud,
- □ 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du **Grand Paris Express**

Grandes lignes du projet

Les équipes retenues pour la construction de la gare de Vitry centre sont : Systra pour l'ingénierie et King Kong pour l'architecture. Cette gare vient desservir la mairie de Vitry-sur-Seine, siège de l'établissement public territorial de la Métropole du grand Paris, au droit du parc des coteaux. «En osmose avec le parc, l'entrée de la gare apparaît sous une grande voûte végétalisée, comme si le sol se soulevait.» explique Frédéric Neau, architecte.

Actualité

Premier permis de construire gare GPE à avoir été accordé dans le Val-de-Marne, en date du 25 février 2016.

Gare Clichy-Montfermeil – Ligne 16



Localisation:

Clichy-Montfermeil – Seine-Saint-Denis

- ligne 16
- tramway T4
- 35 000 voyageurs à terme chaque jour.
- Population à 1000 m : 15
- Emplois à 1000 m : 3 000

 $\hfill\Box$ 2016 : démolition de la tour

Utrillo

□ 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du

Grand Paris Express

Grandes lignes du projet

Le projet de gare est confié à EMBT, Benedetta Tagliabue (Barcelone). La gare sera connectée à la future extension du tramway T4. Elle fait partie du pôle central du projet de rénovation urbaine de Clichy-Montfermeil qui comprendra des nouveaux commerces, une place réaménagée pour le marché et la future Villa Médicis, équipement culturel structurant en cours de construction. L'architecte explique : «Symbole du renouvellement urbain à Clichy – Montfermeil, la gare articule le tissu urbain et son environnement en proposant une forte identité ancrée dans la réalité du quartier et ses habitants, et regardant avec optimisme vers le futur. Son architecture exprime cette identité et met en scène les circulations dans le grand vide du souterrain, espace animé par les mouvements des escaliers mécaniques et les déplacements des passagers».

Actualité

 Déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne 16 obtenue par décret n° 2015-1791 du 28 décembre 2015.

